

Ecrit par Andrée Brunetti le 14 avril 2025

« Dites-le avec des fleurs » : Auribeau, Monieux et Camaret distingués pour la valorisation de leur environnement



Les labels 'Qualité de Vie' et 'Villes et Villages Fleuris' viennent d'être décernés par **Renaud Muselier**, le président de la **Région Sud** et François de Canson, président du **Comité Régional du Tourisme**.

Parmi les 264 communes distinguées pour « la promotion du patrimoine végétal », dans le Vaucluse, le label '3 Fleurs' a été décerné à Auribeau (70 habitants), Monieux (268 habitants) et Camaret-sur-Aigues. De leur côté, Beaumes-de-Venise et Le Pontet gardent leur label '2 Fleurs' auquel accède désormais L'Isle-sur-la-Sorgue. Enfin Cavaillon, Pertuis et Sorgues, eux, ont '1 Fleur'.



Ecrit par Andrée Brunetti le 14 avril 2025

Mention spéciale pour l'étang salé de Courthézon. Cet espace sensible naturel, où l'on extrayait du sel au Moyen-Âge, n'en contient plus mais en a gardé le nom. Niché au coeur des vignobles de Châteauneuf-du-Pape, ce bassin de rétention des eaux de pluie est une zone de biodiversité qui abrite nombre d'espèces protégées, insectes, oiseaux, reptiles. Un circuit de 2,4km en fait le tour, une boucle pédagogique accessible à tous, préservée, où on peut se promener et pique-niquer en famille tout en observant la nature.





Ecrit par Andrée Brunetti le 14 avril 2025



L'étang salé de Courthézon. ©Mairie de Courthézon

« Bien plus que des fleurs »

Pour Renaud Muselier, « ces labels, ce sont bien plus que des fleurs ! Ils symbolisent une volonté collective d'offrir à nos habitants un cadre de vie harmonieux, durable et accueillant. La Région Sud est un territoire où on respire mieux, où on vit mieux. »

Et François de Canson conclut : « 80% des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur vivent dans un climat et un environnement de qualité. Et ces labels jouent aussi un rôle crucial dans le choix de destinations touristiques des étrangers. Ils constituent donc un atout majeur dans l'attractivité donc la promotion de notre région. » D'ailleurs elle occupe la 3e place en France derrière La Nouvelle Aquitaine et l'Occitanie avec 42,3 millions de nuitées pour 2024, soit +4,2% pour l'hôtellerie et +11% pour le camping.